

N° D'ORDRE : 2018-077

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers
 En exercice : 29*

Présents : 21

Pouvoirs : 04

Excusés : 01

Absent : 01

*Qui ont pris part
 à la délibération : 25*

Date de convocation : 29 mai 2018

SEANCE DU 4 JUIN 2018

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise – Mme ROURE Simone – M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France – M. BLANC Romain (arrivé à 18h38) - M. LHOMME Bernard – M. KUHLMANN Jean – M. BOUVIER Rémy - M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette – Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian – M. CHAMBELLAND Michel – Mme BALS Fabienne (arrivée à 18h40) - M. PICHARD Laure – Mme MATHIVET Séverine - Mme ARGENTO Katia – M. PAPINIO Raoul - M. CORNU François - Mme LEVY Séveryn.

Pouvoirs : M. HOEHN Gérard à Mme MONTAGNE Françoise – Mme LABROUSSE Sylvie à M. VINCENT Gilles, Maire - M. GRAZIANI Frédéric à M. BALLESTER Alain – M. COIFFIER Bruno à M. CORNU François.

Absent : M. POUMAROUX Jean.

Excusés : Mme DEFAUX Catherine.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

04 – CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE DU MAPA 2018 – 02 RELATIF A LA MAINTENANCE DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION

Monsieur le Maire informe Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal qu'il conviendra d'attribuer le marché relatif à la maintenance du système de videoprotection.

Ce marché portera sur le contrat de maintenance préventive (forfaitaire) et curative (accord cadre à bons de commande).

Ce marché est un marché renouvelable 3 fois un an de manière expresse. Il prend effet à compter du 1^{er} Juillet 2018.

Il est précisé que ce marché a fait l'objet d'une procédure lancée le 28/03/2018 sur le site internet de la commune et sur emarchespublics.fr avec une date limite de remise des offres fixée au 04/05/2018.

- 18 dossiers de consultation dématérialisés ont été retirés : MAIRIE DE DOLE - FINEDI - TOTAL - GAZO31 - EQUATION MANAGEMENT - EIFFAGE ENERGIE TELECOM SUD EST - PEOPLE AT WORK - INEO INFRACOM - CIRCET - RCF - NEOBE - GENETEC - GROUPE SCUTUM SAS - CD04 -

SNEF - CIEL - ERBOL - DT PROTECTION

- 2 plis sont parvenus à la Mairie de Saint-Mandrier-Sur-Mer dans les délais. (2 offres dématérialisées) : RCF - SNEF

Les critères d'attribution ont été définis comme suit :

- 60 % pour le prix
- 40% pour le critère technique

Aussi, au vu de l'analyse des offres, la commission de la commande publique réunie le 4 Juin 2018 propose d'attribuer le marché à la Société SNEF – 62 Boulevard des Aciéries – 13010 MARSEILLE pour un montant total :

* Maintenance annuelle préventive : 2500.00 € H.T

* Maintenance curative : 28 741,00 € H.T (détail estimatif)

Le Conseil Municipal délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités ;
- VU la réunion de la Commission de la Commande Publique en date du 4 juin 2018.

DECIDE A L'UNANIMITE

- D'entériner le choix de la Commission de la Commande Publique en date du 4 juin 2018 pour le MAPA relatif à la maintenance du système de vidéoprotection du candidat suivant : Société SNEF – 62 Boulevard des Aciéries – 13010 MARSEILLE pour un montant total :

* Maintenance annuelle préventive : 2500.00 € H.T

* Maintenance curative : 28 741,00 € H.T (détail estimatif)

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 5 Juin 2018, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT